

# La lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



ÉDITO

## UN NOUVEAU CHAPITRE EST À ÉCRIRE

Une page de l'histoire de la Vire va se tourner, celle de la réouverture du chemin de halage, du passage de relais entre l'État et les collectivités pour la gestion du fleuve, de la découverte d'un patrimoine naturel et historique longtemps ignoré.

Le Syndicat mixte du Val de Vire (SMVV), créé en 1998 pour le halage, va bientôt laisser la place au Syndicat pour la Vire et le Saint-Lois (SVSL), fusion du SMVV et du Syndicat pour le développement du Saint-Lois (SDSL). Le SVSL reprendra le flambeau pour assurer la gestion du domaine fluvial et le portage du Sage. La structure porteuse ainsi renforcée, la nouvelle CLE pourra être réinstallée.

Elle aura en charge de définir la meilleure stratégie pour améliorer la fonctionnalité de nos milieux aquatiques et humides et pérenniser les activités qui en dépendent. Nous les espérons opérationnelles pour début 2015. Une page se tourne donc, l'occasion de remercier tous les acteurs et les partenaires qui ont été, à un moment ou à un autre, associés à son écriture. Un nouveau chapitre reste à écrire. Mais les enjeux demeurent, qui nécessitent un engagement sans faille !

A suivre donc...

Philippe Gosselin,  
président de la CLE



L'observatoire est adossé à un seuil fait de gros blocs de granite facilement franchissable par les saumons.

ACTU

## Visite de l'observatoire piscicole à Pont-Scorff (56) les 17 et 18 juin 2014

► Les 17 et 18 juin, l'Agence de l'eau a organisé une visite de l'un des principaux lieux bretons d'observation des saumons : le Moulin des Princes à Pont-Scorff, dans le Morbihan. L'observatoire est un abri sous lequel se déroulent les opérations de marquage et la collecte des informations sur les poissons piégés puis relâchés. Le site de piégeage est adossé à un seuil constitué de gros blocs de granite, facilement franchissables par les saumons. Ceux qui choisissent le chemin de la passe sont pucés et « tatoués ».

Les autres sont comptabilisés plus tard en saison lors des pêches électriques (cf. p 2). Sur le site, la maison du saumon « Odysseum », ouverte à tout public, propose des films retraçant l'odyssée des saumons, des expositions et un grand aquarium accueillant de nombreux saumons. Tout autour du site, des animations sont organisées dans la rivière et ses zones humides. ■

[www.odysseum.fr](http://www.odysseum.fr) et [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr)

## Opération de gestion de la crassule de Helms sur la Vire

► Un important foyer -1000 m<sup>2</sup>- de crassule de Helms a été découvert en juillet 2013 sur le bras mort de la Vire, à Cavigny (50). Cette plante aquatique invasive, originaire d'Océanie, croît très rapidement en zones humides et forme des tapis denses à la surface de l'eau, empêchant la présence de toute autre végétation. Une vraie menace pour la biodiversité locale mais également pour les usages humains et cela, jusqu'à l'aval de la Vire et les marais attenants. En juillet dernier, le Syndicat pour le développement du Saint-Lois (SDSL) - en par-

tenariat avec le Parc naturel régional du Marais du Cotentin et du Bessin, le Conseil général de la Manche, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Cotentin et le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie - a procédé au comblement du site afin de supprimer le foyer source de cette plante invasive. Parallèlement, le Parc, le syndicat et le conservatoire réalisent régulièrement des prospections sur la Vire afin de veiller au cantonnement de la plante. ■

## Les portes à flot du Pont du Vey à l'étude

► À chaque marée montante, les portes à flot du Pont du Vey, sur la Vire entre Isigny-sur-Mer et Les Veys, se referment d'un claquement sec afin d'empêcher les remontées d'eau de mer dans l'estuaire. La partie Est de la Baie des Veys, côté Calvados, abrite une importante activité conchylicole qui subit régulièrement, depuis 1994, de fortes mortalités d'huîtres adultes. Des travaux scientifiques établiraient un lien entre ces mortalités et les arrivées d'eau douce de la Baie des Veys. C'est pourquoi, le Comité régional conchylicole Normandie-Mer du Nord souhaite lancer une expérimentation visant à maintenir les portes à flot de la Vire en position ouverte,

sous certaines conditions, espérant favoriser le mélange eau de mer et eau douce en amont des portes et voir s'il s'en suivrait une diminution des taux de mortalité des huîtres. Une étude a été lancée afin de définir les conditions d'ouverture et de gestion des portes. Sa restitution est prévue cet automne. ■



QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

L'eau est l'affaire de tous ! Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) de la Vire doit fixer les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant. Ce dernier couvre 145 communes totalisant 112 600 habitants.

DOSSIER

# La pêche électrique et l'observatoire des Claires de Vire : deux outils complémentaires



L'OBSERVATOIRE DES CLAIRES DE VIRE PERMET DE COMPTABILISER LES POISSONS MIGRATEURS QUI VIENNENT DE LA MER SE REPRODUIRE DANS LA VIRE ET L'ÉVOLUTION DES REMONTÉES AU FIL DES ANS. LES PÊCHES ÉLECTRIQUES SONT UTILISÉES POUR OBSERVER LA RÉPARTITION DE LA REPRODUCTION DES SAUMONS SUR LE BASSIN VERSANT AINSI QUE LES ANGUILES. LES INFORMATIONS RECUEILLIES CONTRIBUENT À AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES POISSONS MIGRATEURS ET D'ÉVENTUELS PROBLÈMES AINSI QU'À OPTIMISER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LEUR SAUVEGARDE OU DE LEUR RESTAURATION SUR LA VIRE.

► Chaque année, d'août à octobre, sont menées sur la Vire et ses affluents, des observations d'espèces patrimoniales. C'est le cas du saumon atlantique, suivi par la Fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FMPPMA). Elle procède pour cela à des pêches électriques de type « indice d'abondance » en ne sélectionnant que les saumons de l'année, les « tacons ». Les mesures prises indiquent leur répartition et permettent d'évaluer le nombre de saumons nés au cours de l'hiver dans la Vire. Ainsi, les 171 géniteurs revenus de la mer en 2012 (claires de Vire), ont colonisé les 14 stations suivies sur la Vire. En 2013, ils étaient 476 à franchir les Claires de Vire et accéder au réseau hydrographique de la Vire grâce aux passes à poisson installées sur les seuils. Les pêches réalisées cet été témoigneront de la réussite des reproductions 2014. Mais cela reste très faible au regard du potentiel d'un fleuve comme la Vire.

### L'anguille occupe les deux tiers de la Vire

Le suivi des abondances en anguille\* en Basse-Normandie est effectué par la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FCPPMA). Sur la Vire, cinq stations sont inventoriées chaque année et douze supplémentaires tous les trois ans. « 2010, 2012 et surtout 2013 ont connu de bonnes abondances, en particulier sur la partie aval du bassin », constate Yannick Salaville, chargé de mission

FCPPMA. De manière générale, l'anguille est encore bien présente sur le bassin de la Vire même si sa migration est toujours perturbée par certains ouvrages.

Espèce nocturne, l'écrevisse à pieds blancs s'observe la nuit, en bord de rive, à la lampe torche et sans piégeage. Pour la FCPPMA, chargée de son suivi sur la Vire amont et certains affluents, le constat est clair : ces écrevisses se font rares, mais pas l'écrevisse américaine signal (ou du pacifique), introduite par l'Homme\*\*. Yannick Salaville commente, « même si l'écrevisse à pieds blancs est encore présente à proximité des sources de la Vire et sur un affluent, son avenir est très incertain. La dégradation des milieux, l'altération de la qualité de l'eau et l'arrivée de l'écrevisse signal sont autant de facteurs qui menacent gravement notre écrevisse autochtone ». Sur le bassin de la Souleuvre, autre affluent de la Vire, la situation semble meilleure. Marie Deville, du CPIE des Collines normandes, chargée de son observation dans le cadre du programme Natura 2000, précise : « Depuis 2010, nous avons observé une population plutôt stable et en bon état, composée de jeunes et d'adultes. » ■

\* Dans le cadre du plan de gestion 2009-2015 mis en œuvre sur 11 cours d'eau du bassin Seine-Normandie, en application du règlement européen du 18 septembre 2007 pour la sauvegarde de l'anguille.  
\*\* voir Lettre du Sage n°6, page 2.

## LE MOULIN HÉBERT HIER ET AUJOURD'HUI

Le Moulin Hébert, propriété privée située sur la Vire, entre Troisgots et Brectouville, conserve de nombreuses traces de son activité passée : moulin, restes du déversoir, chemin de halage, maison éclésièrre et écluse. C'est l'un des sept barrages antérieurs à la canalisation de la Vire et conservé en l'état. Le moulin, doté de trois roues, produisait de la farine de blé. Le site a bénéficié des travaux de canalisation de la Vire, lancés en 1826 pour la rendre navigable. Un bras de contournement et une écluse ont été construits pour permettre le passage des gabares sur la rive opposée au moulin. En 1858, la maison éclésièrre accueille éclusièrs et gardes de la navigation. À ce jour, elle est l'une des trois maisons éclésièrres restaurées par les collectivités et héberge le gîte communal de Troisgots. Le déversoir est ruiné et l'ancien canal d'amenée d'eau jusqu'à l'écluse est aujourd'hui comblé et végétalisé. Le chemin de halage est classé voie verte où se retrouvent randonneurs, cyclistes et cavaliers.

Sources : « Patrimoine hydraulique de la vallée de la Vire, étude et recensement », Benoît Canu, Syndicat Mixte du Val de Vire, 2011.

Étude paysagère menée par des étudiants d'Angers, 2014.



### Zoom sur les outils d'observation

Les pêches électriques utilisent un protocole normalisé. Une petite équipe, munie d'un boîtier portatif générateur de courant, attire et tétanise momentanément les poissons. Les mises sous tension durent cinq minutes. A l'aide d'une épuisette, deux personnes récupèrent le poisson qui est ensuite mesuré, puis relâché. Aux claires de Vire, la méthode est différente. Une station de comptage vidéo permet d'enregistrer et mesurer tous les poissons utilisant la passe à poisson pour franchir le barrage. Certains sont piégés pour prélever des échantillons. Les informations recueillies permettent d'alimenter une base de données.

**CONTACT**  
**SMVV - SAGE**  
Stéphanie LEGENDRE  
709 promenade des Ports,  
50000 Saint-Lô  
Tél. 02 33 72 56 70  
Courriel : legendre.smvv@wanadoo.fr



**Directeur de publication :** Dominique Pain. **Rédaction :** Lucile Vilboux / L'Acteur rural, Philippe Gosselin. **Photos :** S. Llerède - SDSL / Xavier Fournials - Cater BN / Sébastien Houllier - CG50  
**Mise en page et Impression :** Romain Bouyer, Lecaux 0615175730  
rbouyer@groupelecaux. N° ISSN : 2012 5392.